

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 28 (1923)

**Vorwort:** Discours du Président central  
**Autor:** Lièvre, Lucien

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Discours du Président central

M. le Professeur L. LIÈVRE

à la séance annuelle du 20 octobre 1923, à Neuveville

Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues de l'Emulation,

Quand, pour la première fois en 1854, l'Emulation tint son assemblée générale à Neuveville, cette société n'avait que sept ans d'existence et la jeune section qui la recevait en comptait deux à peine. Cent-vingt membres titulaires, vingt-neuf membres correspondants et trois membres honoraires constituaient tout l'effectif de la société, et cependant, malgré ce nombre bien restreint de sociétaires, la séance s'ouvrait en présence de plus de 60 personnes, réunies dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville.

En l'absence de Jules Thurmann, président central, retenu à Porrentruy par une indisposition, c'était Xavier Kohler qui ouvrait les délibérations.

Cette séance de 1854, nous l'évoquons aujourd'hui, à soixante-dix ans d'intervalle, et nous voyons se ranimer les figures, si connues dans le Jura, des Quiquerez, des Cuenin, des Durand, des Greppin, des Bonanomi, des Gobat, des Grosjean, des Blösch, des Imer, des Gibollet, etc. Groupées autour du jeune et enthousiaste Xavier Kohler, et attentives aux paroles de foi et d'espérance qui s'échappent du cœur embrasé du vaillant ajoulot, elles applaudissent à sa péroraison: *ora et labora; ayez foi dans l'avenir!*

Evocation d'ailleurs si naturelle! Entre cette assistance de 1854 et celle qui se presse aujourd'hui dans cette salle, il y a tant de traits communs qu'il nous semble que ces deux réunions, à trois quarts de siècle d'intervalle, ne sont, l'une que la continuation de l'autre.

Ni l'atmosphère, ni le cadre n'ont changé.

Et l'esprit qui nous anime?

Ah! il est toujours le même! Emulation jurassienne, aujourd'hui comme alors, est synonyme d'amour des sciences, des lettres et des arts, d'affection et de dévouement au Jura, d'efforts en faveur du progrès moral et intellectuel dans notre petite Patrie.

Jurassiens du 20<sup>e</sup> siècle, nous nous sentons entièrement en communion de sentiments et d'idée avec nos compatriotes qui tenaient ici leurs assises au milieu du siècle dernier. Nous continuons la tradition.

Ceux de 1847 et de 1854 avaient allumé le flambeau, ceux qui sont venus après eux l'ont repris de leur mains vaillantes et nous l'ont transmis ; à notre tour, nous le passerons à de plus jeunes et de plus résolus qui le tiendront bien haut pour éclairer la route par où notre cher Jura s'achemine vers ses destins.

Les paroles d'espérance de X. Kohler, *ayez foi en l'avenir !* nous les redisons avec la même conviction qui animait notre prédécesseur et avec la même certitude de voir notre Société suivre constamment la voie où l'ont engagée ceux qui entourèrent son berceau et qui lui firent faire ses premiers pas dans la vie.

Le Jura doit un tribut de reconnaissance à ces hommes de cœur qui créèrent ce foyer national intellectuel qu'est l'Emulation, où communient dans les mêmes sentiments d'amour du sol natal, dans les mêmes pensées de solidarité, dans le même culte du beau, du vrai et du bien, tous les enfants du pays jurassien sans distinction d'aucune sorte.

Un peuple s'élève et s'ennoblit en honorant ses morts, en conservant vivant le souvenir de ce qu'ils furent pour le pays, de ce qu'ils firent pour son bonheur. Leurs noms ne doivent pas s'effacer de la mémoire des générations montantes : il faut que nous communiquions à ceux qui viennent après nous cette vénération, cette admiration que nous éprouvons pour nos grands morts. Il faut qu'aux lieux où la jeunesse jurassienne va puiser aux sources du savoir et former son esprit et son cœur, un monument immortalisant les noms des Jurassiens qui ont bien mérité de leur Patrie, lui rappelle que le Jura a aussi ses gloires, dont elle peut être fière et dont elle doit s'efforcer de suivre les nobles exemples.

Au souvenir de ces braves patriotes, qui, chez eux, ont donné toute la mesure de leur dévouement désintéressé au pays, il est naturel d'associer celui de ces Jurassiens qui, résolus ou résignés, sont allés à l'étranger faire apprécier les vertus solides des gens du terroir et porter au loin la renommée de nos industries nationales.

Ils auraient sans doute été heureux de rester au pays natal et d'y vivre tranquilles en suivant le sillon tracé par leurs devanciers, mais leur lot était de partir ; ils ont dû faire le dur sacrifice qu'impose à l'homme la nécessité de s'éloigner du sol natal.

Nous, qui goûtons dans ce coin enchanteur le charme de nos sites naturels, en présence de ces riches coteaux où le soleil mûrit les grappes et dore les moissons, au bord de ce lac dont le clair miroir reflète les cimes neigeuses des Alpes et les pentes bleues des monts jurassiens, offrant à nos yeux — plus pur encore de ce bain dans l'onde diaphane — le visage aimé de la Patrie, nous comprenons mieux la tristesse et la nostalgie qui s'emparent de l'âme de nos frères, contraints de vivre loin de leur doux pays.

Précisément en ces dernières années, la crise économique que traverse notre Jura et qui frappe plus particulièrement les régions industrielles a provoqué un inquiétant mouvement d'émigration qui ne ralentit guère. Ce sont surtout des jeunes gens qui vont à l'étranger, non pas tant pour y faire fortune que pour y trouver une situation qui leur permette de vivre.



La place de ces Jurassiens qui s'expatrient ne reste pas toujours vide. Des gens étrangers à nos mœurs, à notre langue, à notre race l'occupent le plus souvent, et la physionomie de nos villes et de nos villages se ressent déjà de cet afflux d'éléments nouveaux, qui n'ont ni les sentiments des indigènes, ni les coutumes du terroir, ni les traditions du pays. La presse s'est déjà occupée de l'état de chose créé par cette substitution lente mais continue de la vieille race autochtone par des individus d'origines diverses. Le danger de submersion par cette vague d'immigrés est réel. On pourrait y remédier en prenant des mesures propres à déterminer l'assimilation rapide de ces éléments étrangers et hétéroclites. C'est un objet digne de toute notre attention que l'étude des moyens les plus adéquats à réaliser l'adaptation complète de ces néo-jurassiens à notre vie matérielle et morale.

Mais ceux-là qui sont partis, pleins de courage et d'espérance vers des pays étrangers ou lointains, vont-ils briser tous les liens qui les attachaient à leur terre natale? Non; même éloignés, ils doivent garder le contact avec le pays, et ne s'en jamais désintéresser.

Il faut donc créer un centre de ralliement pour ces Jurassiens de la quatrième Suisse, un foyer lumineux vers lequel ils ne tendent pas en vain leurs mains aux heures lourdes et sombres où vient le découragement, où vient aussi le désespoir.

C'est aux intellectuels jurassiens surtout, obligés de chercher à l'étranger une situation qu'ils n'ont pu trouver dans leur pays, que je pense, en souhaitant que l'Emulation devienne pour eux un second foyer, une autre famille.

Mesdames, Messieurs,

La Société jurassienne d'Emulation, qui ne comptait pas 400 membres lors de sa dernière réunion à Neuveville, en 1912, en groupe actuellement plus de 900, répartis dans 10 sections. Cet accroissement d'effectif est certes un indice probant de l'incontestable prospérité de notre association. Mais le nombre des sociétaires ne serait rien, si le travail des sections laissait à désirer. Heureusement qu'il n'en est pas ainsi et que toutes développent une activité réjouissante. D'ailleurs, les rapports que vous trouverez dans les *Actes* sur la marche de chacune des sections de l'Emulation vous convaincront de la sollicitude qu'elles continuent à vouer à tout ce qui touche à la vie intellectuelle, à la prospérité morale et matérielle du pays.

Quant à l'activité du Comité central, elle s'est affirmée dans la mise sur pied des *Actes* de la société et dans toutes les affaires qui surgissent au cours d'une année et réclament son intervention. Il se plaît à mentionner que ses rapports avec les sections sont les meilleurs et que les relations qu'il entretient avec un nombre toujours plus grand de sociétés correspondantes sont marquées au coin de la plus parfaite cordialité.

Au sujet des *Actes* il faut observer qu'on n'y trouve plus que des travaux ayant trait au Jura. L'exclusion de sujets trop complètement étrangers à nos régions est compensée par la large hospitalité accordée par notre bulletin annuel à toute étude dont l'objet peut trouver application dans notre contrée comme dans d'autres pays.

Avec les *Actes*, vous avez reçu, Messieurs les sociétaires, la 2<sup>me</sup> partie du journal de l'avocat bruntrutain Fr.-Jos. Guélat. Cette publication était attendue avec impatience par un grand nombre d'amateurs d'histoire régionale. On y trouvera une peinture fidèle de la vie du pays à l'époque agitée du passage des Alliés et des renseignements qui mettent bien en lumière certains faits encore mal connus des derniers jours du régime français dans le Jura-Nord et les circonstances qui, en 1814 et 1815, favorisèrent notre rattachement à la Suisse et au canton de Berne.

Le Comité central n'a pas perdu de vue la mission qui lui a été donnée de s'occuper des archives de l'ancien Evêché de Bâle.

L'année dernière, je vous avais entretenu de mes démarches personnelles à Karlsruhe, dans le but de rechercher si le *Livre des fiefs nobles* de l'ancien Evêché, actuellement déposé aux *Generallandesarchiven*, était bien celui qui avait fait partie des archives des Princes-Evêques et qui servait en quelque sorte de cadastre des fiefs relevant de nos anciens souverains. J'ai continué mes investigations en visitant Wetzlar, où se trouve un important dépôt de dossiers provenant de l'ancienne Chambre impériale, dont nous relevions, avant la Révolution, dans la partie germanique des terres de l'Evêché. Et je suis arrivé à la conviction que ces quelque 20) dossiers, relatifs à des procès portés devant cette juridiction par nos aïeux, ne sont restés à Wetzlar, perdus parmi les *Koeniglich preussische Staatsarchiven*, que par l'effet d'un regrettable oubli. En 1848, en effet, les archives de la Chambre impériale furent distribués aux Etats intéressés qui les demandèrent. Il paraît que personne ne réclama alors celles de l'ancien Evêché, puisqu'elles sont encore à Wetzlar, où, à notre avis, elles n'ont que faire. M. Jean Rossel, juge à la Cour suprême, qui s'est également intéressé à ce dépôt, a fait dresser une liste des dossiers qui concernent notre pays. La publication en français de ce travail que nous avons sous les yeux, serait utile, et nous ne désespérons pas d'en assumer la charge dans l'un des prochains volumes des *Actes*.

Des intentions du même ordre m'ont conduit également à Besançon. On sait que le pays d'Ajoie, avant 1772, relevait au spirituel de l'Archevêché de Besançon. Tous les documents qui concernent la vie religieuse de l'Ajoie se trouvent donc dans les archives bizontines. L'inventaire sommaire de la section ecclésiastique des archives départementales du Doubs ayant été dressé avec beaucoup de soin par M. Jules Gauthier et publié, nous pourrions aussi faire, à l'intention de nos sociétaires, un extrait de tout ce qui concerne le Jura dans ce volume et le transcrire dans les *Actes*.



Le Comité central de l'Emulation, de concert avec la Commission des monuments historiques, a fait toutes les démarches nécessaires pour conserver des témoins du temps passé, dont la découverte, à l'occasion de la démolition de vieilles maisons à Porrentruy, produisit une grosse sensation. Il s'agit des fresques datant de la fin du XV<sup>e</sup> siècle — époque d'art florissant — dont un habile ouvrier avait richement orné les parois d'une chapelle depuis longtemps désaffectée et oubliée. Les pièces principales, deux grands bustes en médaillons de saint Pierre et de saint Paul et une scène représentant saint Christophe traversant un cours d'eau, ont été enchâssées avec les morceaux de mur qui les portaient dans de grands cadres de fer, et ces blocs, pesant près de 5000 kilos, conduits dans l'église paroissiale de Saint-Pierre. Ces admirables fresques et la chapelle qu'elles ornaient ont fait l'objet des recherches passionnées d'une foule de curieux d'histoire et d'archéologie ; mais le mystère qui semble envelopper ces témoins de la vie religieuse de nos pères n'est pas encore complètement éclairci. M. le Dr Ceppi a cependant consacré une captivante plaquette à cette question et réuni les éléments nécessaires pour démontrer que la chapelle appartenait au couvent des Cisterciens de Lucelle.

Si les questions d'histoire et d'archéologie retiennent l'attention du Comité central de l'Emulation, il n'est cependant pas accaparé par les choses du passé au point de perdre de vue les choses actuelles et d'en oublier le présent. Bien au contraire. Le souci des questions du jour est parmi les préoccupations les plus constantes de votre Comité.

Nous ne sommes pas restés indifférents à tous les grands problèmes qui ont surgi sur le terrain fédéral et cantonal ; mais nous avons, en particulier, pris une part active à la propagande en faveur de l'électrification des lignes de chemins de fer du Jura. Si la solution provisoire intervenue ne nous a pas donné pleine satisfaction, du moins sommes nous arrivés à empêcher que le Jura, déjà très isolé — surtout le Jura-Nord — ne soit abandonné à son sort et qu'il ne puisse profiter de l'importante amélioration dont vont bénéficier les régions dont les voies ferrées seront dotées de l'équipement électrique. C'est aussi — je suis bien obligé de le dire — à l'initiative de votre président, qu'est due la reprise des relations de bon voisinage avec les organes les plus actifs et les plus influents des régions françaises de l'Est, les Chambres de Commerce de Belfort et de Nancy. Déjà en 1919, une première réunion, organisée à Belfort, avait entraîné le rétablissement de meilleures relations entre les régions limitrophes françaises et suisses. Nous attendons également de la dernière réception, ménagée à Brigue aux délégués français, des résultats avantageux pour nos deux pays.

Après cela, personne ne songera plus à adresser à l'Emulation le reproche qu'on lui faisait autrefois de se pétrifier dans le culte exclusif du passé. Nous entendons vivre dans le présent, d'une vie aussi féconde, aussi intégrale que peuvent la souhaiter les plus férus d'évolution et de progrès. Nous voulons attirer à nous la jeunesse qui aime l'activité, qui regarde vers l'avenir et qui veut s'affirmer autrement qu'en s'opposant...

L'Emulation doit être le centre de ralliement où tous les citoyens de bonne volonté se rencontreront pour travailler ensemble à la prospérité et au bonheur de la petite patrie. Elle sera le creuset où s'élaboreront les éléments de notre vie dans l'avenir, en corrélation avec notre vie dans le passé. Elle sera le foyer où les âmes jurassiennes pourront s'initier aux nobles traditions, s'unir dans un même culte de l'idéal et travailler à la réalisation de leurs ardentes et légitimes aspirations.

